

# | 1987 |

## moderniser et transformer

### Une extension nécessaire

L'achèvement du bâtiment des Archives départementales des Ardennes était non pas un aboutissement, mais un point de départ. Adaptés aux besoins de l'époque, les locaux se révèlent insuffisants dès les années 1970. Les nombreuses acquisitions de documents, l'augmentation et la diversification de la fréquentation (notamment l'accueil du public scolaire) et la croissance du personnel créent de nouveaux besoins.

Dès 1974 est signalée la nécessité d'une extension des Archives, prévue dès l'achat du terrain. La décision est prise par l'Assemblée départementale en 1976. Mais la réalisation attendra, faute de moyens. En 1981, l'inspecteur des Archives de France Michel Duchain, venu visiter le dépôt des Ardennes, évoque dans son rapport « l'indispensable extension des magasins et des locaux de travail ». De même, l'amélioration du système de chauffage est indispensable, pour remédier aux moisissures qui menacent de proliférer en raison du froid et de l'humidité.

### Continuité et innovations

Après avoir examiné un projet élaboré par un fils de l'architecte Dupré, le choix de la collectivité se porte vers celui de deux architectes parisiens, Bernard Feypell et Edward Zoltowski, réalisateurs de plusieurs autres bâtiments d'archives. Un troisième architecte vient bientôt les seconder, Christian Vanelle.

Leur proposition tient compte du site et se place dans la continuité de l'existant : le nouveau magasin a la même hauteur que l'ancien et utilise un matériau identique pour former un ensemble homogène. Le plan prévoit une salle de lecture donnant au sud sur le jardin intérieur, la transformation de l'ancienne salle de lecture en salle d'exposition et un ensemble salles de tri, de réception et pilon. Les travaux débutent en juin 1984 pour se terminer en octobre 1986. Au terme de l'opération, les Archives disposent d'une capacité de stockage nouvelle de 10.000 mètres linéaires.

Entre-temps, suite à la décentralisation, les Archives départementales ont été placées à compter du 1er janvier 1986 sous la tutelle du Conseil général. L'agrandissement du bâtiment, qui se chiffre à 13 millions de francs, est financé pour les deux tiers par le Département, le reste incombant à l'État et à la Région.

### Un nouveau visage

Le Conseil général des Ardennes inaugure les Archives départementales le 11 mai 1987, en présence du préfet, de parlementaires, des conseillers généraux et régionaux. Les représentants du monde des archives sont présents, tels l'ancien directeur des Archives départementales, Hubert Collin, et le directeur des Archives du Grand-Duché de Luxembourg.

Sur place également, le directeur général des Archives de France, Jean Favier, résume bien l'esprit de cette reconstruction : « On aurait pu se contenter d'agrandir, on aurait pu se contenter d'une annexe, on aurait pu se contenter d'un nouveau magasin plus ou moins bien greffé : vous avez voulu, votre département a voulu, avoir un outil de travail cohérent, je dirais aussi avoir un symbole qui représente l'idée que vous faites des Ardennes à travers le temps. »

Une exposition a été réalisée pour l'occasion, sur le thème de « La Meuse ardennaise : voie européenne d'échanges, de César à l'éveil des nationalités ».



Vue générale du chantier (4 Fi Archives 114)



La nouvelle salle de lecture (4 Fi Archives 234)



Lors des séances du nouveau service éducatif, sous la responsabilité d'un professeur, de jeunes élèves visitent les locaux des Archives et réalisent des travaux sur documents (4 Fi Archives 41)



Une vaste salle de tri facilite le traitement des documents par les agents des Archives : dépoussiérage, classement et conditionnement (4 Fi Archives 182)



Un quai de déchargement permet l'entrée de nouveaux documents (4 Fi Archives 165)